

## Communiqué de presse

### Politique de la ville : France urbaine et l'AdCF satisfaites de la démarche et du volontarisme affichés dans la circulaire du Premier ministre

Paris, le 5 février 2019

Attendue depuis l'automne, la circulaire du Premier ministre relative à la feuille de route de l'Etat en matière de cohésion urbaine et de mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers a été adressée aux préfets le 22 janvier dernier. Cette circulaire consacre les contenus, principes et objectifs du « Pacte de Dijon » élaboré et proposé par l'Assemblée des communautés de France (AdCF) et France urbaine en avril 2018 comme la nouvelle feuille de route nationale en matière de relations entre l'Etat et les collectivités, en particulier les communautés et métropoles.

France urbaine et l'AdCF vont désormais mobiliser les collectivités signataires du « Pacte de Dijon » et, au-delà, toutes celles qui souhaitent s'inscrire dans la démarche, pour décliner ces nouvelles orientations, au service de véritables projets de territoire. Le « club des agglomérations et métropoles »\*, prévu en mai prochain, sera par exemple l'occasion d'un premier bilan des avancées des travaux menés par les territoires et les services de l'Etat.

« Nous, élus de terrain, sommes mobilisés pour relancer avec force les politiques locales et nationales de cohésion sociale et urbaine. Cette circulaire nous donne un élan favorable pour plus de décentralisation, avec des services de l'Etat à l'écoute des territoires, des habitants et de leurs besoins », insistent Jean-Luc Rigaut et Jean-Luc Moudenc, présidents de l'AdCF et France urbaine.

L'échéance des élections locales de 2020 contraint à un calendrier serré, à savoir une révision de nos contrats de ville à l'été prochain. Dans cette optique, la mobilisation interministérielle est une condition indispensable à la réussite de cette séquence nouvelle. « L'engagement personnel du Premier ministre sur ce dossier stratégique est à saluer », déclarent, à ce titre, Jean-Luc Moudenc et Jean-Luc Rigaut.

L'approche différenciée, prenant en considération la diversité des territoires et des quartiers est aujourd'hui nécessaire : grands ensembles, petits quartiers, centres anciens dégradés, spécificités des territoires franciliens mais aussi des Outre-Mer... Cet effort va dans le bon sens et correspond aux demandes des communautés, grandes villes et métropoles pour des solutions ajustées aux particularités et caractéristiques des bassins de vie.

Désormais, il reste à passer des principes aux actes. La mobilisation effective et sur la durée de l'exécutif, des différents ministères et/ou opérateurs de l'Etat devra se confirmer, particulièrement pour les politiques publiques ciblées par le « Pacte de Dijon » : santé, sécurité-justice et éducation. Cette exigence de mobilisation s'applique également pour les élus et cadres des communautés et métropoles, engagés dans la mise en œuvre concrète de leur projet de territoire et de leur contrat de ville renouvelé.

\* Le « club des agglomérations et métropoles » est un rendez-vous régulier et thématique, organisé par l'AdCF et France urbaine en direction de leurs adhérents respectifs.

#### Contacts Presse

---

##### AdCF

Sandrine GUIRADO  
06 86 79 42 92  
[s.guirado@adcf.asso.fr](mailto:s.guirado@adcf.asso.fr)

##### France urbaine

Jilliane POLLAK  
06 40 86 45 38  
[j.pollak@franceurbaine.org](mailto:j.pollak@franceurbaine.org)

Olivia Penichou  
06 07 08 91 47  
[o.penichou@o2p-conseil.com](mailto:o.penichou@o2p-conseil.com)